

**Objet :** Réunion du Conseil d'Administration

**Membres présents :** Benoit Baroche, Mélanie Barray, Sébastien Bourdin, Guy Chene, Marc Debon, Thomas Guillaiss, Cyrille Lattelais, Sarah Madelaine, David Mouchel, Flavien Pautrel, Guillaume Prieto, Sabrina Rouillard, Emmanuelle Suat

**Membres absents excusés :** Arnaud Vallet, Sarah Vauzelle

**Membre absent non-excuse :** Néant

**Représentant de la DTN :** Bertrand Louvet

**Date :** 06/09/2016

**Heure de début :** 19h40                      **Heure de fin :** 23h05

**Lieu :** Lisieux (Espace Victor Hugo)

## 1. Point sur la rentrée

- Un club de Seine Maritime ne licencierait pas tous ses joueurs précédemment. La présidente a envoyé un courrier où elle s'engage à résoudre ce problème. Le président rappelle que, conformément aux règles fédérales, les clubs doivent licencier l'intégralité de leurs adhérents. Dans ce sens, la Commission Développement s'assurera du respect de cette règle élémentaire.
- Sébastien Bourdin, Guy Chene et Sarah Madelaine rencontreront le 8 septembre les salariés pour finaliser leurs contrats de travail qui sont actuellement provisoires.
- La société Larde Sports a été retenue comme équipementier de la ligue pour une saison, suite à un appel d'offres qui a été envoyé à cinq sociétés. Ce contrat a une validité d'un an.
- Les contrats de téléphonie et d'internet pour les deux bureaux (Bolbec et Vimoutiers) ont été négociés par Sarah Madelaine durant le mois d'août. SFR est la société retenue et les quatre salariés sont dotés d'un téléphone portable par la ligue.
- La banque de la ligue est la Société Générale. Les contrats d'assurance ont aussi été revus.
- Le dossier dialogue de gestion est à rendre à la FFBaD pour fin de septembre. Les salariés sont sollicités pour le compléter en partie.

## 2. Projet de la Ligue

Une nouvelle version du projet a été proposée par Sébastien Bourdin. Celle-ci sera mise ensuite en ligne sur le site de la ligue.

## 3. Vie sportive

### 3.1. Rédaction des différents règlements

- Le règlement des TRJ, adopté en juillet, a été revu par la commission jeunes pour être précisé sur certains points (incitation à jouer en double et en mixte, récompenses, catégories). Ces modifications sont validées par le CA.
- Le règlement proposé pour l'intercodep normand est basé sur le règlement national et adopté. Cette compétition se déroulera sur deux jours.

- Le règlement du championnat de Normandie jeunes intègre des éléments issus de la FFBaD puisqu'il sera qualificatif pour le championnat de France jeunes. Certains points ont été très discutés en commission jeunes. Il est adopté par le CA.
- Celui de l'interclub jeunes est aussi adopté. Les équipes qualifiées pour le tour régional (une par comité et par catégorie d'âge) devront être composées de joueurs appartenant à un seul club. Ce point devra être écrit dans chaque règlement départemental.

### 3.2. Open et nouvelle formule du masters vétérans

La commission vie sportive adultes se réunit le 20 septembre et réfléchira à la mise en place des compétitions adultes. Le masters restera ouvert aux joueurs non normands.

Une nouvelle compétition verra le jour dès cette saison : le championnat régional sport en entreprise (REGIONAL CORPO).

### 3.3. Déplacements de jeunes sur des tournois à l'étranger

Guy Chene propose des règles très précises sur les aides que peuvent solliciter les jeunes lors de leurs participation à des tournois étrangers.

Dans une enveloppe globale limitée à 1000 euros par saison, un jeune, membre du Top 20 national et appartenant aux catégories U13, U15 ou U17, pourra demander au maximum trois fois par an, une aide d'un montant de 50 euros par tournoi, sous réserve que quatre jeunes de la ligue participent à ce tournoi.

Cette proposition est adoptée et ce règlement sera mis en ligne sur le site internet de la ligue.

### 3.4. Interclub régional

Deux clubs ont annoncé leur intention de ne pas se réinscrire. Suite à des échanges de courriers et au dialogue, l'un a changé d'avis.

La ligue a reçu 15 inscriptions en Pré-nationale pour 16 places, 16 inscriptions en R1 pour 16 places et 13 en R2 pour 18 places. Il va être proposé à une équipe de R1 de rejoindre la Pré-nationale et à une équipe de R2 d'intégrer la R1.

Le schéma des montées-descentes à l'issue de cette saison est à réécrire et sera communiqué aux équipes avant la première journée.

### 3.5. Calendrier

- Le premier TIJ aura lieu à Arras et les deux suivants en Normandie (Dives sur Mer et Maromme).
- Le calendrier initial envisagé n'est pas rectifié (maintien du TRJ 3 et du championnat adultes P/D/R sur le même week-end).
- Marc Debon a réalisé un document donnant la rotation des compétitions ligue sur le territoire des différents comités pour que chaque Codep ait en charge l'organisation de deux ou trois compétitions par saison et qu'aucun ne soit lésé sur la durée. Pour cette saison, les Codeps sont invités à transmettre le plus rapidement possible, les lieux retenus.

### 3.6. Organisation des compétitions ligue

Les TRJ sont gérés par les élus (Emmanuelle Suat et Marc Debon).

Les tirages des autres compétitions jeunes seront gérés par Régis Coeudoux. Pour les adultes, la commission fera ses propositions à l'issue de sa réunion.

### 3.7. Représentation de la ligue sur les compétitions ligue

Un élu (qui peut être éventuellement JA) sera si possible présent sur ces compétitions. Il sera demandé qu'au moins un des salariés techniques soit présent sur les compétitions jeunes.

### 3.8. Centre d'entraînement régional

- Arnaud Hingant a commencé le mercredi 7 septembre les entraînements à Caen avec les jeunes qu'il suivait l'an passé en Basse-Normandie.
- Il est nécessaire de définir des critères pour la mise en place d'un Plan Performance Régional. Bertrand Louvet pose aussi la question de la mise en place d'une Pôle espoirs.

## 4. Développement et communication

### 4.1. Site internet de la ligue ( <http://normandie-badminton.fr/> )

Réalisé par Sarah Vauzelle, il est dorénavant actif. Le référencement doit cependant être fait. Les comptes-rendus de CA seront mis en ligne sur ce site. Un lien avec la page Facebook de la ligue sera aussi mis en place.

### 4.2. Pack communication aux clubs

Il sera envoyé gratuitement à tous les clubs.

### 4.3. Rencontre avec les Présidents de Comités et actions de développement

Sébastien Bourdin a rencontré (ou va rencontrer) les présidents de Codep. Le dialogue de gestion a été (ou sera) abordé et ils ont validé l'idée d'un conseil des présidents de comité sur le principe des CPL mis en place par la FFBaD.

### 4.4. Mutuabad

Régis Coeurdoux et Anne-Laure Chapelle (salariés administratif pour l'un et chargée du développement pour l'autre) sont missionnés pour avancer sur ce dispositif.

### 4.5. Affiliation des nouveaux clubs

Tout club nouvellement affilié pourra bénéficier :

- d'aides financières (183 € la première année d'affiliation et deux années d'affiliation gratuites),
- de formations gratuites à réaliser lors des trois premières saisons (un Arbitre, un SOC, un AB2A, un AB2J et un EB1),
- de moyens humains mis à disposition par la ligue (trois séances animées lors de la première saison par un entraîneur diplômé BEES offertes – frais de déplacement à la charge du club)
- d'un accompagnement individualisé(lobbying, licences, communication, dossiers de subvention ...),
- d'aides matérielles (5 tubes de Volants, 10 raquettes minibad, 10 raquettes roses pour le public féminin),
- de moyens de communication (cinq affiches personnalisables, trente stylos et soixante bracelets satin),
- d'une animation « bad'girls'night ».

Un document réalisé par Anne-Laure Chapelle sera mis en ligne sur le site internet.

## 5. Finances

La commission finances se réunira le 19 septembre. Auparavant, Sébastien Bourdin et Sarah Madelaine auront rencontré l'expert-comptable Acogex.

## **6. Médecin de ligue**

Jérémy Bertin, joueur N et médecin du sport, a accepté la fonction.

## **7. Questions diverses**

- La journée des bénévoles prévue le 1<sup>er</sup> octobre sera réservée pour cette année aux encadrants techniques normands. Son organisation sera prise en charge par Yann Boulet et Arnaud Hingant.
- La ligue va acheter deux cartes d'abonnement pour le Pont de Normandie pour réduire les frais liés à son passage.
- Les prochains CA auront lieu les 8 novembre et 18 janvier.
- Une réflexion pour renforcer les liens avec l'UNSS doit être menée. Guy Chene est missionné sur ce point et participera aux deux commissions mixtes régionales.